

le 18 mars 1985

Québec

**DÉCLARATION
DU PREMIER MINISTRE DU CANADA ET DU PRÉSIDENT DES
ÉTATS-UNIS CONCERNANT LE COMMERCE DES BIENS ET
SERVICES**

Nous donnons aujourd'hui le coup d'envoi à un effort conjoint visant à établir un climat de prévisibilité et de confiance plus grandes pour permettre aux Canadiens et aux Américains de planifier, d'investir, de se développer et de se livrer concurrence plus efficacement entre eux et sur les marchés extérieurs.

Nous sommes convaincus que l'instauration d'un climat plus sûr et plus propice à nos relations commerciales bilatérales favorisera, sur le marché, une production et une distribution plus rationnelles et concurrentielles des biens et des services.

Nous continuons de souscrire aux principes du système commercial multilatéral enchâssé dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce en tant que pierre d'angle de nos politiques commerciales respectives. Nous avons la ferme intention de faire montre de la volonté politique voulue pour améliorer le fonctionnement du système multilatéral de libre marché, et pour renforcer et étendre les règles gouvernant le commerce international.

Nous travaillerons conjointement à renforcer l'efficacité des règles du GATT et à établir de nouvelles règles de discipline. Nous invitons toutes les nations à se joindre à nous pour mettre sur pied cet été un comité préparatoire en prévision de la nouvelle série de Négociations commerciales multilatérales, pour veiller à ce que les négociations s'ouvrent au début de 1986.

Selons nous, le défi qui se pose à nos deux pays consiste à fortifier notre relation économique unique. Misant sur le fait que nous avons réussi à résoudre un certain nombre de différends, nous entendons obtenir des réalisations durables qui montreront aux autres nations comment deux sociétés modernes peuvent travailler en harmonie.

Nous avons aujourd'hui convenu d'accorder la plus haute priorité à la recherche de moyens mutuellement acceptables de réduire et d'éliminer les barrières commerciales existantes de façon à maintenir et à faciliter le flux des échanges et des investissements.